

MICHEL CHRISTOL

SUR QUELQUES CENTURIONS DE LA LÉGION IIIA AUGUSTA

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 103 (1994) 181–187

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn



## SUR QUELQUES CENTURIONS DE LA LÉGION IIIA AUGUSTA

Comme toute liste, celle des centurions de la légion *IIIa Augusta*, qu'a fournie Y.Le Bohec dans la publication de sa thèse de doctorat<sup>1</sup> suscite plusieurs observations de complément ou de correction.

On lui ajoutera d'abord un personnage, connu par une inscription anatolienne,<sup>2</sup> dont l'existence avait échappé à maint spécialiste de l'armée romaine:<sup>3</sup> *T. Sempronius Augustinus, domo Hispani[a] Uxama*. Ce personnage servit dans la *Ia Adiutrix*, la *IIIa Augusta* et la *XXIa Rapax*, peut-être ailleurs. Il vient d'être exhumé par Th.Drew-Bear d'une revue où il dormait d'un sommeil trentenaire.<sup>4</sup> Espérons qu'il figurera bientôt dans les recueils analytiques dont l'épigraphiste fait sa pâture quotidienne!

On racontera aussi brièvement la mésaventure qui vient d'arriver au brave *C. Papirius Aequos*.<sup>5</sup> Ce centurion est connu pour avoir par testament fait ériger, à Rome, les statues de Vespasien, Titus et Domitien. Le rappelle l'inscription *CIL VI 932*, cf. p.3070 et 3777, dans le lemme de laquelle les éditeurs signalaient que la partie gauche (*a*) se trouvait à leur époque à *Vicetia-Vicenza*: "deinde partes *b c* videntur periisse; *a* Vicetiae in aedibus Hieronymi Gualdi posuit BARBAR. (falso narrans repertam esse a. 1655 Montegaldae in muro); ex Gualdi domo venit a. 1782 ad Tornierios Vicetinos TORN. FACC. MACC., apud quod viderunt a. 1824 FVRL., anno 1867 MOMMS. Vicetiae apud comites de Valmaran FACC. 2, 65 errore". Ces observations furent reprises par H.Dessau, *ad ILS 2246*: "Romae olim, nunc pars extat Vicetiae". Or cette partie du monument vient de reparaître sous forme d'une inscription prétendue inédite,<sup>6</sup> qui a été recueillie comme telle dans l'*Année épigraphique*, non seulement avec une provenance précise, mais surtout avec des développements curieux et des lectures erronées, qui font, entre autres, de ce personnage un *leg(atus)* inconnu. On insistera pour qu'une telle bévue soit réparée avant qu'elle ne devienne prolifique!

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Y.Le Bohec, *La troisième légion Auguste*, Paris 1989, 147-184.

<sup>2</sup> A.Tibiletti, "Nota all'iscrizione latina di Porsuk", dans P.Meriggi, "Terzo viaggio anatolico", *Oriens Antiquus* 2, 1963, 300-303.

<sup>3</sup> Ce beau document a été ignoré successivement par J.M.Roldan, *Hispanya y el ejército romano*, Salamanque, 1974, par P.LeRoux, *L'armée romaine et l'organisation des provinces ibériques d'Auguste à l'invasion de 409*, Paris 1982, enfin par Y.Le Bohec, *Troisième légion Auguste*.

<sup>4</sup> Th.Drew-Bear, "Inscriptions de Cappadoce", *De Anatolia Antiqua I* (Bibl. de l'Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul, 32), 1992, 141-143.

<sup>5</sup> Y.Le Bohec, *Troisième légion Auguste*, 157 et 158 (n.95).

<sup>6</sup> *AE* 1986,250, cf. index p.299 (Titus), p.306 (legatus), d'après L.Cracco Ruggini, *Storia di Vicenza I: storia totale di una piccola città, Vicenza romana*, s.d. 293 note 184.

Parmi les centurions classés dans la liste au IIe siècle,<sup>7</sup> figure un personnage appelé *M( ) Pomentinus Maior*. Il est même placé plus exactement "à la fin du IIe ou au IIIe s., car le gentilice a été abrégé".<sup>8</sup> Aussi logiquement, dans l'index des gentilices, trouve-t-on ce personnage enregistré au début de la lettre M.<sup>9</sup> On pourra s'étonner de cette interprétation, car *Pomentinus*, comme *Pomitinus*, *Pomtinus* sont certes des noms rares, mais W.Schulze, qui les rapproche les uns les autres, les rattache avec quelques autres très voisins au gentilice *Pomptinus (Pomptinius)*.<sup>10</sup>

Y.Le Bohec connaît ce personnage d'après une inscription de Bir oum Ali, qui a trouvé place en dernier dans le recueil de Gsell, *ILAlg I 3844: [---]/[---]OMOHIDI/ [an]n(orum) XVIII, rarae ad/qu[e] castissimae mulie/ri incomparabilis ad/fectus coniugi, M. Pome/ntinus Maior (centurio) leg(ionis) III Aug(ustae)/ma[r]itus[---]*. Or ce savant, dans son commentaire, avait hésité sur le gentilice du centurion: "L. 6-7: le gentilice de ce centurion de la légion *III Augusta* ne pouvait être *Pomentinus*, le graveur a dû commettre une erreur, à moins que la lettre *M* ne soit l'initiale du gentilice, et non du prénom *Marcus*." Y.Le Bohec a repris ce passage en lui donnant un tour catégorique.

Mais cette bévue de Gsell aurait pu être corrigée si l'auteur de la thèse sur la légion d'Afrique s'était référé à l'édition du *CIL VIII*, 17591, et surtout à l'index de ce recueil, où le gentilice *Pomentinus* est inséré à sa bonne place.<sup>11</sup> La dernière édition n'efface pas toujours l'apport des précédentes!<sup>12</sup> Mais peut-être que Y.Le Bohec a été conduit à cette interprétation par un parti-pris curieux sur la dénomination de certaines personnes qu'il rencontrait dans ses enquêtes. Car, dans deux autres cas au moins, des bévues identiques font attribuer à des soldats un pseudo-gentilice *M( )*, qui n'a pas lieu d'exister. Une première fois ce monstre est créé contre toute évidence, une seconde fois contre l'opinion commune.

Dans le premier cas il s'agit du soldat *M. Anniolenus Faustus, veter(anus), ex cornicular(io) trib(uni) [[leg(ionis) III] Aug(ustae)]*.<sup>13</sup> Ce personnage se voit affubler du gentilice *M( )* et de deux *cognomina*, "fait rare pour un soldat".<sup>14</sup> En réalité le gentilice *Anniolenus*, même peu courant, est convenablement attesté,<sup>15</sup> et les index du *CIL VIII*

<sup>7</sup>Y.Le Bohec, *Troisième légion Auguste*, 159-172.

<sup>8</sup>Y.Le Bohec, *Troisième légion Auguste*, 172.

<sup>9</sup>Y.Le Bohec, *Troisième légion Auguste*, 618.

<sup>10</sup>W.Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen* (Göttingen 1904), 2e éd. complétée par O.Salomies, Hildesheim, 1991, 533; H.Solin-O.Salomies, *Repertorium nominum gentilium et cognominorum Latinorum*, Hildesheim-Zürich-New York, 1988, 146. Voir aussi les divers travaux cités *infra* à propos de l'analyse des témoignages sur ce gentilice qui proviennent de Dalmatie.

<sup>11</sup>*CIL VIII*, V 1, p. 55.

<sup>12</sup>On s'étonnera de l'absence de concordance *CIL = ILAlg*, et donc de l'absence de *CIL VIII* 17591 dans l'index des sources: Y.Le Bohec, *Troisième légion Auguste*, 605.

<sup>13</sup>*ILAlg I* 1027 (= *CIL VIII* 4642, concordance non citée).

<sup>14</sup>Y.Le Bohec, *Troisième légion Auguste*, 200 (d'où *Anniolenus* parmi les *cognomina*, 625). Pour le gentilice (?) *M( )*, 200 et 618.

<sup>15</sup>W.Schulze, 183; H.Solin-O.Salomies, 16. Pour Gsell aussi il s'agissait d'un gentilice.

l'avaient régulièrement enregistré, avec même cinq attestations en tout la dernière fois,<sup>16</sup> y compris celle d'un notable de Carthage.<sup>17</sup>

Dans le second cas il s'agit du soldat *M. Ptolomeus Victor, cornic(ularius)*.<sup>18</sup> Il "est désigné par un cognomen latin et un autre grec qui évoque les rois macédoniens d'Égypte".<sup>19</sup> En réalité il y a accord pour considérer que *Ptolomeus* est un gentilice: H.Solin et O.Salomies l'enregistrent comme tel<sup>20</sup> à la suite des index du *Corpus* africain.<sup>21</sup>

Pour en revenir à *Pomptinus/Pomentinus* etc., il s'agit de gentilices d'origine italique. Mieux même: il sont issus du *Latium adiectum*, où se trouvait l'*ager Pomptinus*, conquis et colonisé par Rome dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>22</sup> Sa diffusion est réduite: 25 attestations sont romaines ou rattachées à la Ville;<sup>23</sup> 1 exemple provient d'Ostie;<sup>24</sup> 3 exemples proviennent de Dalmatie, nous les retrouverons plus loin; 1 attestation se trouve en Gaule Aquitaine,<sup>25</sup> mais nous en ajouterons bientôt trois autres provenant de l'arrière-pays de Narbonne. Si l'on en reste à la forme *Pomentinus*, l'inventaire, au demeurant limité, est le suivant:

C. Po[men?]tinus Hermas	<i>CIL</i> VI 24420	Rome
C. Pomentinus Postimius	<i>CIL</i> VI 24419	Rome
C. Pomentinus Priscus	<i>CIL</i> VI 7792	Rome
C. Pomentinus Proculus	<i>CIL</i> VI 24419	Rome
C. Pomentinus Saturninus	<i>CIL</i> VI 24419	Rome
C. Pomentinus Felix	<i>CIL</i> XIV 5063	Ostie
Pomentina [...] f. Maxima	<i>CIL</i> III 622	Dyrrachium
M. Pomentinus Boria	<i>CIL</i> III 1749	Epidaure
Pomentina Tertulla	<i>CIL</i> III 1748	Epidaure

<sup>16</sup> *CIL* VIII, II (1881), p.989; V 1 (1942) p.6, J.-M.Lassère, *Ubique populus. Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a.C.-235 p.C.)*, Paris 1977,286 (sur ce vétéran lui-même) et 610.

<sup>17</sup> *CIL* VIII 14364 (*ILS* 6813).

<sup>18</sup> *CIL* VIII 2965.

<sup>19</sup> Y.Le Bohec, *Troisième légion Auguste*, 200. D'où *Ptolomeus* parmi les *cognomina*, 222. Pour le gentilice *M( )*, 200 et 618.

<sup>20</sup> H.Solin-O.Salomies, 150; voir O.Masson, Quand le nom ΠΤΟΛΕΜΑΙΟC était à la mode, *ZPE* 98,1993,162-163, qui cependant n'envisage que les *cognomina*, d'après H.Solin, *Die griechischen Personennamen in Rom. Ein Namenbuch*, Berlin-New York, 1982,221.

<sup>21</sup> *CIL* VIII, II p.1012, et V, 1, p.57, qui enregistrent deux témoignages: *CIL* VIII, 2965 (Lambèse) et *CIL* VIII 4007 (Lambèse).

<sup>22</sup> L.Ross Taylor, *The Voting Districts of the Roman Republic* (Amer.Acad. in Rome, Papers and Monographs, 20), Rome 1960,56,66,300; M.Humbert, *Municipium et civitas sine suffragio. L'organisation de la conquête jusqu'à la guerre sociale*, Rome 1978,152-154 et 161-163.

<sup>23</sup> *CIL* VI 200, cf. 30712, 36747; 5009; 7787; 7792; 9964; 10338; 20424; 24419; 24420; 24683; 24684; 24685; 24686; 27466; 36851. *Tituli*, 2, Rome, 1980,128 n° 36.Voir aussi n.26 *infra*.

<sup>24</sup> *CIL* XIV 5063.

<sup>25</sup> *CIL* XIII 14 (chez les *Conсорanni*).

M. Pomentinus M.f. Trom. Turbo	<i>CIL</i> III 1748	Epidaure
M. Pomentinus Maior	<i>CIL</i> VIII 17591	Bir oum Ali

Il est difficile de postuler pour ce centurion de la *IIIa Augusta* une origine africaine, en l'absence d'attestations onomastiques suffisamment explicites localement: un surnom significatif, ou un groupement marquant de gentilices indiquant l'enracinement d'une famille. Ce témoignage isolé<sup>26</sup> indique, dans l'état de nos connaissances, qu'il faut chercher hors d'Afrique son origine, et procéder, comme invitent à le faire les travaux d'E.Birley sur le même sujet,<sup>27</sup> à une enquête onomastique précise. On pourrait donc attribuer une origine italique à ce gradé, mais, plus vraisemblablement, à cause de l'usage du prénom *M(arcus)*, c'est vers la Dalmatie que l'on s'orientera. Là, Dyrrachium et Epidaure offrent un contexte onomastique et social révélateur.<sup>28</sup> Dans cette colonie surtout apparaît un petit noyau de *M(arci) Pomentini*, famille de notables locaux puisque *M. Pomentinus M.f. Trom. Turbo* est duumvir.<sup>29</sup> De plus cette cité a fourni des cadres militaires à l'armée romaine, en la personne du célèbre préfet du prétoire d'Hadrien, *Q. Marcius C.f. Tro. Fronto Turbo Publicius Severus, domo Epidauro*.<sup>30</sup> Mais c'est aussi le lot des cités dalmates, colonies et municipales, que d'avoir été une pépinière de cadres militaires ou équestres: l'on pourrait citer, entre autres, le cas de *M. Artorius Castus*, qui parcourut un peu plus tard une brillante carrière militaire, puis avança dans le groupe des procurateurs équestres,<sup>31</sup> et ajouter, sans prétendre nullement à l'exhaustivité, *Q. Paesidius C.f. Aem. Macedo* de Dyrrachium<sup>32</sup> ou *L. Praecilius L.f. Clemens Iulianus* de Salone.<sup>33</sup> Le centurion de Bir oum Ali pourrait donc être, comme le primipile *T. Flavius T.f. Tromen. Firmus, Salona*,<sup>34</sup> originaire de Dalmatie. Cette province fournit un milieu social approprié.

\* \* \*

<sup>26</sup> En Afrique on ne trouve pas d'autre attestation de *Pomentinus*. Mais il y a une attestation d'un *Pomptinus* (C. Pomptinus Hyllus) à Cherchel. Toutefois comme elle apparaît dans la liste des témoins d'un diplôme militaire (*CIL* XVI 56 = III D.XXXVI = VIII 20978) on doit rattacher ce témoignage à ceux qui proviennent de Rome. On corrigera dans l'index du *CIL* VIII, V 1, p.56, le développement en *Pomptinius*.

<sup>27</sup> E.Birley, "The Prefects at Carrawburgh and their Altars", dans *The Roman Army, Papers 1929-1986* (Mavors IV), Amsterdam 1988, 178-185; *Id.*, "The Origins of Legionary Centurions", *Ibid.*, 189-205.

<sup>28</sup> Voir la liste des attestations *supra*. Sur cette *gens* en Dalmatie, G.Alföldy, *Die Personennamen in der römischen Provinz Dalmatia* (Beiträge zur Namenforschung, nf. 4), Heidelberg 1969, 110-111.

<sup>29</sup> *CIL* III 1748. G.Alföldy, *Bevölkerung und Gesellschaft der römischen Provinz Dalmatien*, Budapest 1965, 134-142; J.J.Wilkes, *Dalmatia*, Londres 1969, 252-254 et 308 sur les *Pomentini*, qui relève à ce sujet que le gentilice, outre la Dalmatie, apparaît à Rome et en Afrique.

<sup>30</sup> *AE* 1955, 255. H.-G.Pflaum, *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*, Paris 1960, 199-216, n° 94; B.Dobson, *Die Primipilares. Entwicklung und Bedeutung, Laufbahnen und Persönlichkeiten eines römischen Offiziersranges*, Bonn 1978, 226-229, n° 107; J.J.Wilkes, *Dalmatia* 326-328.

<sup>31</sup> H.-G.Pflaum, *Carrières procuratoriennes* 535-537 et 983, n° 196; B.Dobson, *Die Primipilares* 267-268, n° 151; J.J.Wilkes, *Dalmatia* 328-329.

<sup>32</sup> *AE* 1923, 40.

<sup>33</sup> *CIL* III 2028=8753.

<sup>34</sup> *CIL* VIII 2542; B.Dobson, *Die Primipilares* 27 et 157; Y.Le Bohec, *Troisième légion Auguste* 151.

On sera en revanche tenté d'extraire de la liste un personnage, *L. Aemilius Marcellinus*, que Y.Le Bohec insère sans hésiter comme primipile de la légion *IIIa Augusta*.<sup>35</sup> Cette interprétation avait été aussi retenue par M.G.Jarrett<sup>36</sup> et H.Devijver,<sup>37</sup> alors que les auteurs de la *PIR*<sup>2</sup> laissent dans l'incertitude le nom de l'unité dans laquelle il avait servi en dernier lieu.<sup>38</sup> Ce militaire est connu par trois inscriptions de Lambèse provenant de l'agglomération civile.

1- *CIL VIII 2758*, cf. p. 1739: *L(ucio) Aemilio Salviano eg(regiae) m(emoriae) v(iro) fratri, L(ucius) Aemilius Marcellinus p(rimus)p(ilus) [ou p(rimi)p(ilaris)] secundum verba testamenti eius posuit, curantibus trib(us) Aemiliis Festo, Curio et Chresto libertis.*

Il s'agit d'une inscription gravée sur une base de statue, érigée par *L. Aemilius Marcellinus* à son frère, de rang équestre, conformément aux conditions posées par le testament de celui-ci. Ce gradé avait été institué héritier sous cette condition ou bien avait reçu un fidéicommiss à cet effet.<sup>39</sup> Le texte qu'il fit graver insiste sur le respect scrupuleux des volontés du défunt (*secundum verba testamenti eius*). Dans la réalisation de cet hommage, vraisemblablement érigée en lieu public après décision de l'*ordo*, ce n'est pas la situation ou la personnalité du vivant qui compte. Il n'est que l'exécutant fidèle des volontés du défunt, exprimées dans le testament. C'est donc *L. Aemilius Salvianus* qui est le personnage principal. Peut-on penser qu'il aurait choisi autre lieu que sa cité d'origine pour se faire élever un hommage perpétuant sa mémoire? On considèrera donc, comme tous les commentateurs, que *L. Aemilius Salvianus* et *L. Aemilius Marcellinus* sont les représentants d'une famille bien en vue de Lambèse. N'est-ce pas s'écarter du texte que déduire que le second était en poste dans le camp voisin?

2- *CIL VIII 2682+L.Leschi, BCTH 1938-1939-1940 (1942), 272 (AE 1939,37):*<sup>40</sup> [--- *L(ucius) A]emilius Marcellinus p(rimus)p(ilus) [ou p(rimi)p(ilaris)] aedem cum porticibus*

<sup>35</sup> Y.Le Bohec, *Troisième légion Auguste* 152.

<sup>36</sup> M.G.Jarrett, "An Album of the Equestrians from the North Africa in the Emperor's Service", dans *Epigraphische Studien*, 9, Bonn 1972, 154-155, n° 13 (notice sur son frère *L. Aemilius Salvianus*), qui admet par ailleurs qu'il tire son origine de Lambèse d'après *AE 1939,37*.

<sup>37</sup> H.Devijver, *Prosopographia militiarum equestrum quae fuerunt ab Augusto ad Gallienum* I, Louvain, 1976, 86 A 89 (notice sur son frère *L. Aemilius Salvianus*) et IV, Louvain, 1987, 1427, qui admet aussi qu'il était originaire de Lambèse. *Id.* "Equestrians officers from North Africa", dans *L'Africa romana 8. Atti del VIII Convegno di Studio, Cagliari, 1990* (a cura di Attilio Mastino), Sassari, 1991, 174 (= *The Equestrian Officers of the Roman Imperial Army*, II, Stuttgart, 1992, 270).

<sup>38</sup> *PIR*<sup>2</sup> A 385 (pour *L. Aemilius Marcellinus*) et A 401 (pour *L. Aemilius Salvianus*). Même incertitude chez B.Dobson, *Die Primipilares* 322, 45, 119, 127, qui admet lui aussi l'origine lambésitaine (32 et 45).

<sup>39</sup> Un exemple assez voisin (*AE 1988,859*) a récemment été analysé: M.Dondin-Payre, "Une table en bronze inscrite d'Arles: hommages publics et pratiques testamentaires chez les notables d'ascendance italienne", *Gallia* 49, 1992, 81-87.

<sup>40</sup> Nous devons rectifier ici sur plusieurs points la n. 47 de Y.Le Bohec, à la p.152. D'abord sa référence *CIL VIII 2682 = AE 1939,37* est incorrecte puisqu'il s'agit de divers fragments découverts à des dates différentes. De plus seul le fragment *CIL VIII 2682* a été découvert au Nord du Nymphée. Les autres 6 fragments de ce grand bandeau en calcaire, découverts par M.Godet, furent mis au jour au Nord du Capitole, selon L.Leschi, "Découvertes effectuées à Lambèse", *BCTH 1938-1939-1940 (1942), 269-273* (= *Etudes*

*sua pecu[nia fe]cit et praeterea ad exornandam eam [---]natas n(umero) sex secundum voluntatem L(uci) Aemili Salviani eg(regiae) [m(emoriae) v(iri) fra]tris sui, ob amorem civium posuit et dedicavit.*

Cette inscription évergétique, dans laquelle s'exprime la bienfaisance d'un vivant et celle de son frère défunt, s'insère parfaitement dans le cadre de la vie municipale de Lambèse.<sup>41</sup> Nous pouvons le déterminer, une fois de plus, pour L. Aemilius Salvianus, qui oriente naturellement son bienfait testamentaire vers ses concitoyens.<sup>42</sup> Mais nous ne pouvons le récuser pour son frère, si nous lui appliquons la mention *ob amorem civium*, typique de l'évergétisme municipal.<sup>43</sup> Ici aussi ce personnage se veut tout simplement notable municipal et il exprime cette identité dans le texte, sans autre intention. On comparera avec l'inscription de Tipasa, relative au primipile *M. Cocceius Romanus*, loué par les décurions pour sa bienfaisance (CIL VIII 20869):<sup>44</sup> *M(arco) Cocceio Romano, eq(uiti) R(omano), p(rimi)p(ilaris), ob insignem erga rem p(ublicam) amorem ac defensionem quam patriae ac civibus suis exhibet, dec(uriones) col(oniae) Tip(asae), ex decreto ordinis p(ublice) d(edicatum)*. Les rédacteurs de l'inscription ont surtout retenu le rang social que signifiait le primipilat, grade présent ou grade passé,<sup>45</sup> sans donner davantage de précisions. Il en est de même à Lambèse quand *L. Aemilius Marcellinus* lui-même définit sa position sociale: il ne pense nullement dans quelle unité il servit.

3- CIL VIII, 2598, cf. p. 1739: *Genio Lamba[e]sis Aug(usto) [s(acrum)], L(ucius) Aemilius Marc[ell]inu[s, p(rimus)p(ilus)] s(ua) p(ecunia) c(urante) A[poll]o[ni]o [fi]lio.*

Cette troisième inscription, dont la restitution des dernières lignes est très aléatoire, clôt le dossier. Elle montre l'attachement de ce personnage à sa cité et témoigne de sa bienfaisance, à l'instar de la précédente. Rien ne peut en être dégagé sur la légion dans laquelle ce primipile servit.

*d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, Paris 1957, 175-177). Enfin la transcription du document par Y. Le Bohec (l. 1: [L. A]emilius...; l. 2: [...]natas...), si elle reproduit exactement celle de L. Leschi, 272 (= 176), n'est pas fidèle aux observations de cet auteur qui faisait remarquer qu'après raccordement des divers fragments subsistait à gauche une lacune dans laquelle devait se trouver le nom de la divinité titulaire de la chapelle et de l'espace consacré ("cet édifice construit par Aemilius Marcellinus était, selon toute vraisemblance, dédié à une divinité dont le nom figurait naturellement au début de la première ligne, avant les noms du dédicant"), ni donc à la transcription d'A. Merlin dans *AE* 1939, 37 qui en tenait compte et que nous devons suivre.

<sup>41</sup> Sur l'histoire municipale J. Gasco, *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère*, Rome 1972, 152-156 et 194-195.

<sup>42</sup> F. Jacques, *Le privilège de liberté. Politique impériale et autonomie municipale dans les cités de l'Occident romain (161-244)*, Rome 1984, 695-699.

<sup>43</sup> A. Giardina, "Amor civicus. Formule e immagini dell'evergetismo romano nella tradizione epigrafica" dans *La terza età dell'epigrafia*, a cura di A. Donati, Faenza 1988, 67-87.

<sup>44</sup> B. Dobson, *Die Primipilares* 325. Un coup d'oeil au tableau dressé par cet auteur à la p. 127, lorsqu'il évoque les générosités des primipiles, montre que c'est leur cité qui est le lieu habituel de leurs manifestations, non les agglomérations civiles voisines des camps.

<sup>45</sup> C'est pourquoi on pourrait proposer de restituer *pp.* en *p(rimi)p(ilaris)*.



Il est donc évident que nous trouvons devant les diverses manifestations d'évergétisme par lesquelles une famille locale devait tenir son rang ou l'affirmer: le dossier épigraphique le montre suffisamment. Mais par ailleurs rien n'y apparaît qui autorise à considérer *L. Aemilius Marcellinus* comme un primipile de la légion *IIIa Augusta*. La prudence conseille donc de l'exclure.

Université de Paris I

Michel Christol